

Communiqué de presse

Grenoble, le 21 février 2017

Le CROUS et l'UGA ont détaillé les mesures de soutien proposées aux étudiants sinistrés suite à l'incendie d'une résidence universitaire.

Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans une résidence étudiante du CROUS Grenoble Alpes – Condillac A sur le Domaine Universitaire de Saint-Martin-d'Hères le 17 février dernier, plusieurs mesures ont été prises pour accompagner les étudiants sinistrés. Ces actions sont menées par le CROUS, propriétaire de la résidence, l'Université Grenoble Alpes (95 étudiants UGA sur 107 concernés), et les acteurs du site, la Communauté Université Grenoble Alpes, l'Etat (Préfecture, ARS, CHU) et les collectivités (SDIS, conseil départemental, SMTC).

Afin de détailler les actions engagées et à venir, un point presse a été organisé lundi 20 février en présence de Jean-Pierre Ferré, Directeur général du Crous Grenoble Alpes et de Joris Benelle, Directeur général des Services de l'UGA.

Rappel des mesures engagées le jour même le 17 février 2017 :

- Une cellule de crise a été mise en place par la préfecture. A midi, le feu était maîtrisé grâce à l'extrême efficacité des pompiers et le bilan humain faisait état de 32 blessés légers dont 6 hospitalisés. Tous à ce jour sont sortis du Centre hospitalier universitaire.
- Prise en charge immédiate des étudiants (première urgence) : très bonne réactivité et intervention des services de secours qui a permis que tous les étudiants soient saufs
- Prise en charge médicale des étudiants incommodés par la fumée et/ou choqués (services d'urgence du CHU et CUMP pour l'accompagnement psychologique)
- Relogement immédiat par le CROUS des étudiants présents dans la résidence, ou s'étant présentés à l'accueil : 40 étudiants relogés à la résidence Olympique, 11 à la résidence du Rabot, 1 à la résidence Ouest (15 ont par ailleurs été accueillis mais ont fait le choix d'un relogement chez des proches ou amis)
- Prise en charge des étudiants sinistrés par le service social du CROUS pour des dépannages immédiats.
- Première collecte de vêtements, chaussures et autres nécessités

Accompagnement des étudiants dans l'après-crise :

- Information de l'ensemble des étudiants logés dans la résidence Condillac
- Accueil au secrétariat de la résidence Condillac et mise en place d'une cellule d'écoute et d'information dans les locaux de l'ENSAG, proche de la résidence Olympique où sont relogés 37 étudiants : accompagnement social ; recensement des besoins matériels (vêtements, petit mobilier, etc.) et présence du CHU au sein d'une cellule d'urgence médicale encore ce lundi 20 février
- Prise en charge par l'Agence Régionale de Santé en lien avec le CHU Grenoble Alpes des 6 étudiants qui faisaient avant l'incendie l'objet d'un suivi médical particulier nécessitant un traitement urgent (par exemple : besoin d'ordonnances pour pathologies chroniques)
- Organisation d'un accueil complémentaire des étudiants sinistrés, conjoint CROUS - Association Aide Information Victimes – UGA, le mercredi 22 février après-midi.
- Facilitation de l'accès à des postes informatiques : extension des plages d'ouverture des salles informatiques, prêt d'ordinateurs pour les étudiants PMR
- Le CROUS a émis une attestation pour les étudiants sinistrés qui leur permet de circuler sur le réseau TAG

- **Facilitation de toutes les démarches administratives des étudiants**
 - Au niveau des documents de scolarité, l'UGA mettra à disposition les copies de diplômes (copie du Baccalauréat, relevé de notes, diplômes, etc.) et ré-éditera au besoin les cartes d'étudiant
 - L'UGA va permettre des photocopies gratuites pour les étudiants concernés afin de récupérer les cours perdus,
 - L'administration de l'UGA met à disposition toutes les pièces disponibles dans les dossiers d'archives (y compris copie de pièce d'identité, numéro de sécurité sociale, attestation JAPD), qui permettront de faciliter les démarches administratives,
- Un accueil particulier est prévu à la Préfecture avec un interlocuteur dédié pour éviter aux étudiants le temps d'attente pour faire leurs démarches de demande de documents d'identité et de titres de séjours
- L'UGA s'organise avec les composantes de formation des étudiants pour aménager la reprise des enseignements et les examens prévus

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Clépier
Responsable communication CROUS Grenoble Alpes
stephanie.clepier@crous-grenoble.fr
Tel : 04-76-57-44-15 / mob : 06 84 93 57 76

Muriel Jakobiak-Fontana
Directrice adjointe communication de l'Université Grenoble Alpes
muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr
Tel : 04 76 51 44 98 / mob : 06 71 06 92 26